



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général de la défense
et de la sécurité nationale**

Agence nationale de la sécurité des
systèmes d'information

Le Directeur général

Paris, le **25 AVR. 2022**
N° **980** /ANSSI/SDE

DECISION DE QUALIFICATION D'UN PRODUIT
AU NIVEAU RENFORCE

COMBICAO APPLLET V3 ON ID-ONE COSMO X (EAC WITH PACE CONFIGURATION)
VERSION V3.0

IDEMIA

RCS 340 709 534

**2, Place Samuel de Champlain
92400 Courbevoie
France**

Pièces constitutives de la décision de qualification :

Fiche 1 : Conditions et limites de la qualification.

Fiche 2 : Base documentaire de la qualification.

Le directeur général de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information,

Vu le décret n° 2010-112 du 2 février 2010 pris pour l'application des articles 9, 10 et 12 de l'ordonnance n° 2005-1516 du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives et entre les autorités administratives ;

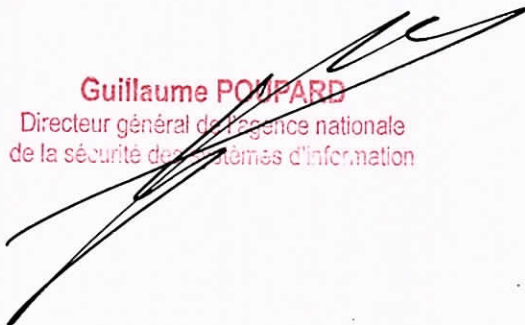
Vu le décret n° 2009-834 du 7 juillet 2009 modifié portant création d'un service à compétence nationale dénommé « agence nationale de la sécurité des systèmes d'information », notamment son article 1^{er} ;

Vu le décret du 27 mars 2014 portant nomination du directeur général de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information – M. POUPARD (Guillaume) ;

Vu le processus de qualification d'un produit,

Décide :

- Art. 1^{er} – Le produit fourni par la société IDEMIA portant le nom « COMBICAO APPLETT V3 ON ID-ONE COSMO X (EAC WITH PACE CONFIGURATION) » en version v3.0 respecte les règles fixées par le décret n° 2010-112 du 2 février 2010 et est qualifié au niveau renforcé sous réserve du respect des conditions et limites d'utilisation énoncées en fiche 1.
- Art. 2 – La présente décision est valable pour une durée de 3 ans.
- Art. 3 – Le maintien de cette décision est conditionné au respect des règles relatives au suivi de la qualification établies dans le processus de qualification d'un produit.



Guillaume POMPARD
Directeur général de l'Agence nationale
de la sécurité des systèmes d'information

Fiche 1

Conditions et limites de la qualification.

Conditions

La décision de qualification est valide sous réserve du respect des conditions énoncées ci-après.

Lors de la mise en œuvre du produit, l'autorité d'emploi doit s'assurer que :

- C1. Les objectifs de sécurité sur l'environnement définis dans la cible de sécurité [CDS] doivent être respectés
- C2. Les restrictions d'usage figurant dans le rapport de certification [CERTIF] doivent être respectées.
- C3. Les recommandations figurant dans les guides [GUIDES] doivent être respectées.

Limites

- L1. Seules les fonctions décrites dans la cible de sécurité sont couvertes par la présente décision de qualification.

Fiche 2

Base documentaire de la qualification

Cadre réglementaire

[PROCESS_QUALIF_PROD]	Processus de qualification d'un produit, note n° 274/ANSSI/SDE du 12 janvier 2017, référence QUAL-PROD-PROCESS, version en vigueur. Disponible sur https://www.ssi.gouv.fr/qualification-processus
[RGS]	Décret n° 2010-112 du 2 février 2010 pris pour l'application des articles 9, 10 et 12 de l'ordonnance n° 2005-1516 du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives et entre les autorités administratives. Disponible sur https://www.legifrance.fr

Documents rédigés par le centre d'évaluation

[RTE]	Rapport technique d'évaluation : - Evaluation Technical Report - HYPERION-N_X, LETI.CESTI.HYPX.FULL.001 – v1.2, 9 février 2022, CEA-LETI.
-------	--

Documents rédigés par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

[CERTIF]	Rapport de certification CombICAO Applet v3 on ID-One Cosmo X (EAC with PACE Configuration) (SAAAAR 203742), référence ANSSI-CC-2022/16, daté du 08/03/2022.
[CRYPTO]	Guide des mécanismes cryptographiques : Règles et recommandations concernant le choix et le dimensionnement des mécanismes cryptographiques, ANSSI-PG-083, version 2.04, janvier 2020.

Guides d'utilisation et documentations techniques de l'industriel

[GUIDES]	<ul style="list-style-type: none">- CombICAO Applet V3 on ID-One Cosmo X – AGD_PRE, FQR 220 1640 Ed 3, 9 février 2022, IDEMIA ;- CombICAO Applet V3 on ID-One Cosmo X – AGD_OPE, FQR 220 1641 Ed 3, 9 février 2022, IDEMIA ;- CombICAO Applet V3, Recommendations for Compatibility with QR, FQR 220 16 46 Ed 1, 1 décembre 2021, IDEMIA.
[CDS]	<p>Cible de sécurité de référence pour l'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none">- Security Target CombICAO Applet v3 on ID-One Cosmo X (EAC with PACE configuration), FQR 550 0223 Ed 4, 1er février 2022, IDEMIA. <p>Pour les besoins de publication, la cible de sécurité suivante a été fournie et validée dans le cadre de cette évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none">- CombICAO Applet v3 on ID-One Cosmo X (EAC with PACE configuration) Public Security Target, FQR 550 0285 Ed 2, 1er février 2022, IDEMIA.

Diffusion interne (par messagerie)

ANSSI DIR – SDE/PSS – SDE/DAT – Eloïse Descarpentrie – chrono informatique.